

# Propositions pour une stratégie nationale de gestion du trait de côte

Conclusions du rapport du député de la Manche A. COUSIN

**Amélie ROCHE - CETMEF**

**Division Aménagement et Risques Naturels**

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



# SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
• <i>Contexte national</i>	3
• <i>Groupe de travail</i>	4
• <i>Un constat partagé</i>	7
• <i>Principes de gestion</i>	8
• <i>Recommandations stratégiques</i>	9
• <i>Propositions d'action</i>	11
• <i>Outils d'observation</i>	13



# Contexte national



- **Grenelle de la Mer (Engagement 74.f)**

« Développer une méthodologie et une stratégie nationale (collectivités et Etat) pour la gestion du trait de côte, pour le recul stratégique et la défense contre la mer »

Débatu au sein du groupe « la délicate rencontre de la terre et de la mer » puis au sein du Comité Opérationnel « aménagement, protection et gestion des espaces littoraux »

- **Loi « Grenelle 2 » =>**

« stratégie nationale pour la mer et le littoral »

- **Plan national d'adaptation au changement climatique => Thématique « littorale » :**

« Action n°1 : Adopter une stratégie nationale de gestion du trait de côte et développer les réseaux d'observation du littoral »



# *Groupe de travail*

---

- Réuni de décembre 2010 à mai 2011 (5 réunions)
- Présidence du député A. Cousin de la Manche
- ~ 40 participants - Format « Grenelle » :
  - **Collège Elus** : Députés, ANEL, ADF, ARF, syndicats mixtes côtiers,
  - **Collège Etat** : MEDDTL (DGALN, DGPR, CGDD), MAAPRAT, DATAR, DREAL (LR, PDL), DDTM (62,17), DIRM
  - **Collège Employeurs** : Chambres d'agriculture, Comité national de conchyliculture, fédération d'assurances, hôtelières
  - **Collège Syndicats** : CGT
  - **Collège Associations** : WWF, Surfrider foundation, FNE, LPO
  - **Experts** : Universités, BRGM, ONF, SHOM, CETMEF, EID Méditerranée, CELRL, GIP Littoral Aquitain

# Groupe de travail

- Méthode de travail :
  - Appel à propositions des participants
  - Analyse et discussion des propositions
- Ordre du jour des réunions :
  - 01/12/10 : Mise en place du groupe, terminologie, contexte et enjeux, précision des attentes
  - 20/01/11 : **Quelle gouvernance à quelles échelles spatiale et temporelles ?** => Expériences : Syndicat mixte Côte d'Opale, Environment Agency, GIP Littoral Aquitaine, DREAL Languedoc-Roussillon
  - 20/02/11 : **Quelles données et quels outils nécessaires pour les décideurs et les gestionnaires ?** Présentations des observatoires du trait de côte (BRGM), ROLNP, outils du SHOM, cas de l'outre-mer, étude de l'EID sur le recul stratégique, analyses coûts-bénéfices (CGDD)
  - 07/04 et 19/05 : analyse des propositions des participants, discussion sur le projet de rapport



Propositions pour une stratégie nationale de gestion du trait de côte, du recul stratégique et de la défense contre la mer, partagée entre l'État et les collectivités territoriales



© Laurent Migon - Média

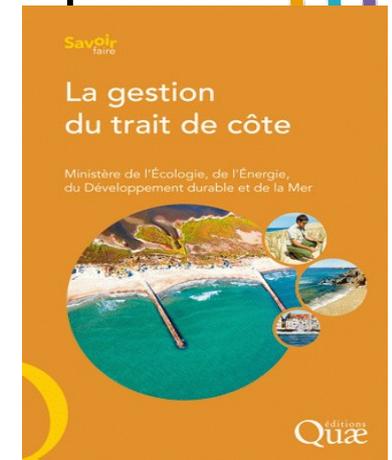
RAPPORT présenté par  
Monsieur Alain COUSIN  
Député de la Manche

# Groupe de travail

- Conclusion : Rapport du député remis à la ministre de l'Écologie début septembre 2011
  - « **Propositions** pour une stratégie nationale, partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales »
  - propositions du groupe de travail en annexe
- 1 constat partagé sur la vulnérabilité
- 6 principes de « gestion de la frange littorale »
- 6 recommandations stratégiques
- 8 propositions d'actions selon 4 axes :
  - Organiser l'observation de l'évolution de la frange littorale
  - Développer des stratégies partagées entre les acteurs
  - Faire évoluer la doctrine de gestion de la frange littorale
  - Identifier des principes de financement

# Un constat partagé

- Perspectives démographiques : aggravation probable de la vulnérabilité du littoral aux aléas recul du trait de côte et submersion marine (+17 % en 2040 dans les dépts littoraux)
- Des connaissances sur les phénomènes physiques et leurs impacts sur les écosystèmes, les activités et les biens à approfondir
- Des options de gestion de la frange littorale connues sur un plan technique : « laisser-faire », « intervention limitée », « fixation du tdc », « recul stratégique » ... mais difficiles à mettre en œuvre
- Un degré d'acceptabilité de la mise en œuvre de l'option « relocalisation des activités et des biens » très faible
- Un déficit de gouvernance et des questions de financement non résolues



[http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=Gestion\\_trait\\_cote](http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=Gestion_trait_cote)

# Principes de gestion

- 1/ Le trait de côte est naturellement mobile : il ne peut/doit pas être fixé partout
- 2/ Prise en compte des trois piliers du développement durable (économie, social, environnement) + de la dimension culturelle
- 3/ Cohérence entre urbanisme et aménagement du territoire/gestion des risques/aménagement du tdc
- 4/ Anticipation de l'évolution future des phénomènes physiques d'érosion côtière et de submersion marine et du fonctionnement des écosystèmes côtiers
- 5/ Prise en compte systématique de l'aléa de recul du tdc dans les plans de prévention des risques
- 6/ Planification et préparation à la mise en œuvre de la « relocalisation des activités et des biens » à long terme

# Recommandations stratégiques

- 1 – articuler les échelles spatiales de diagnostic (cellule hydrosédimentaire) et de planification et aménagements
- 2 – articuler les échelles temporelles (2020, 2050, 2100) : établir des réponses cohérentes à court, moyen et long terme et anticiper la « relocalisation des activités et des biens » comme alternative à moyen et long terme à la fixation du trait de côte et dans une dynamique de recomposition territoriale
- 3 – arrêter l'implantation de biens et d'activités dans les secteurs où les risques littoraux (submersion/érosion) sont forts
- 4 – gérer de manière conjointe et cohérente les risques liés à l'érosion côtière et à la submersion marine : diagnostic/ zones à enjeux/financement

# Recommandations stratégiques

- 5 – protéger/restaurer les écosystèmes côtiers (espaces tampons) : zones humides, cordons dunaires, mangroves, récifs coralliens...
  - 6 – différencier les choix d'aménagement opérationnels de la frange littorale : en fonction de la densité de l'implantation des activités et des biens et en mettant en œuvre les analyses coûts-bénéfices et analyses multicritères :
- => Ne fixer le trait de côte que dans des zones à enjeux forts et sans obérer le déplacement à terme

# Propositions d'action

## Axe A – développer les outils d'observation

- Action 1. Réaliser une cartographie nationale de l'érosion côtière :
  - identifier les zones à forte érosion et à forte densité des enjeux sur le territoire national
  - définir un indicateur commun de vitesse d'érosion
- Action 2. Créer un suivi de l'évolution de la frange littorale
  - **organiser un réseau national d'« observatoires » du tdc**
  - **capitaliser les données existantes** (sous la forme de la mise à jour des catalogues sédimentologiques)



# Propositions d'action

---

## Axe B – développer des stratégies partagées

- Action 3. Élaborer des stratégies locales dans les secteurs à forts enjeux :
  - prendre en compte de l'érosion côtière dans les stratégies locales prévues au titre de mise en œuvre de la directive « inondation » (voie législative)
  - prendre en compte des problématiques de gestion de la frange littorale dans les actions des Programmes d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI) et du Plan Submersions Rapides (PSR)
  - conditionner les autorisations de travaux pour des ouvrages de défense contre la mer ou de gestion de la frange littorale sur le DPM au respect du contenu des stratégies locales

# Propositions d'action

## Axe B – développer des stratégies partagées

- Action 4. Mieux utiliser les outils d'urbanisme/de prévention des risques/de gestion du DPM
  - diagnostic partagé Etat/Collectivités des enjeux et des mesures à prendre (à travers les Directives Territoriales d'Aménagement et de Développement Durable ?)
  - choix des aménagements de la frange littorale pris en compte dans les SCOT ou en inter-SCOT pour coïncider avec le périmètre de la cellule sédimentaire
  - prise en compte de l'érosion côtière dans les « plans de gestion du risque d'inondation » (directive Inondation)
  - traiter conjointement l'érosion et la submersion marine dans les PPR littoraux
  - gestion du DPM adaptée aux aléas érosion/submersion : (études d'impact et ACB obligatoires, ASA minimum, mesures compensatoires, démantèlement à expiration...)

# Outils d'observation

- Actions en cours au niveau national :
- Organisation d'un « réseau national d'observation de l'évolution du tdc »
  - Étude de faisabilité en Méditerranée (PACA et LR) en cours par le BRGM
  - En appui sur des observatoires régionaux
  - Pour faciliter une vision nationale
  - Pour favoriser les échanges de données (interopérabilité des systèmes, standards de données...)
- Étude de faisabilité de l'actualisation des « catalogues sédimentologiques des côtes françaises »
  - Par le CETMEF avec les CETE « littoraux »
  - Pour favoriser l'accès pour tous à la donnée, avec des synthèses sur les forçages, sur l'évolution du littoral et les actions anthropiques
  - Assise scientifique partagée, large association des acteurs

# Outils d'observation

- Étude de faisabilité de l'actualisation des « catalogues sédimentologiques des côtes françaises »
  - Lancement d'une « enquête » d'avril à juin 2011
  - Synthèse des réponses accessible sur le site Internet du CETMEF qui servira d'aide à la décision du COPIL
  - Certaines actions proposées ont été plébiscitées :
    - => mise à disposition de tdc historiques + bilan de leur évolution passée
    - => inventaire et localisation des ouvrages côtiers
    - => inventaire des tempêtes marquantes sur le littoral
    - => recueil de photographies aériennes géoréférencées
    - => géomorphologie des côtes
    - => occupation du sol et artificialisation du littoral
  - Actions en cours : bibliographie des études majeures, « format » des catalogues, indicateurs de position du tdc et développement d'un outil automatique d'évolution du tdc...



# Outils d'observation

- Suites à donner au rapport en 2012 :
  - Appropriation par le Ministère de l'Ecologie pour en proposer une « stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte » (annonce janvier-février 2012 ?)
  - Accent à mettre sur la « relocalisation des activités et des biens » et les moyens de sa mise en œuvre
  - Proposition de constitution d'un réseau national d'observation du trait de côte à partir des structures existantes à différents niveaux/échelles
  - Proposition de réalisation d'un support de référence pour la connaissance du littoral – lancement d'un comité de pilotage du projet d'actualisation des catalogues sédimentologiques au 1er semestre 2012

# Merci de votre attention

---

**Amélie ROCHE - CETMEF/DI/IE/IAR**

---

[Amelie.Roche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Amelie.Roche@developpement-durable.gouv.fr)

---

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)